

## **Infailibilité du jugement humain, sa dignité, son excellence**

Contenant un art nouveau de raisonner et de découvrir la vérité, qui réduit tous les cas  
on on dispute à des propositions générales et évidentes par elles mêmes.

3e édition à laquelle on a ajouté un supplément et une apostille.

Source: A. McKenna, «William Lyons et le rationalisme philosophique», in G. Canziani et G. Paganini  
(dir.), *Filosofia e religione nella letteratura clandestina*, Milan, Franco Angeli, 1994, p. 469-502, d'après  
le ms Sorbonne 1181.

### **L'Infailibilité du jugement humain : Chapitre Premier**

L'homme le plus excellent dans son espèce est celui qui met en œuvre avec le plus grand avantage les propriétés qui le distinguent des autres animaux.

La Raison en fait la différence et produit la beauté et la dignité de l'espèce humaine. Quiconque ou par des dogmes ou autrement empêche l'homme de bien employer sa raison, le déshonore et l'avilit.

Ce n'est que par l'usage de la raison que l'on peut juger du bien et du mal, de la justice et de l'injustice, de la sagesse ou de la folie; et ce n'est que par la raison que l'homme acquiert la sagesse, qu'il arrive à distinguer la vérité de l'erreur et qu'il se détermine à agir conformément à la vérité.

On ne peut empêcher l'homme de se servir de la raison qu'en employant la force et l'artifice pour tromper les sens, et les sens étant trompés, le jugement est par conséquent trompé.

Il est absurde de dire que l'homme croie une chose contraire à sa raison et à ses sens.

Si quelqu'un avec le pouvoir de punir vous ordonne de croire qu'un certain corps noir et doux est blanc et âpre, il peut faire illusion et se piquer d'avoir une faculté particulière de sentir dont les autres sont privés et prétendre que les rayons de la lumière tombent autrement sur les corps qu'ils ne tombent en effet.

Si vous craignez son pouvoir ou que vous ayez une telle révérence pour lui, que vous n'osez ou ne voulez le contredire, vous pouvez soupçonner vos sens dans l'erreur, et cependant vous soumettre; vous acquiescez sans disputer ni vous opposer. Mais tout autant que vous pouvez voir et toucher, votre jugement vous dit que le corps en question est doux et noir et que c'est par crainte<sup>1a</sup> ou par politique que vous accordez le contraire.

La Raison de l'homme est juge aussi infailible de la sagesse et de la folie; de la justice et de l'injustice, comme elle l'est des couleurs, et chaque proposition que l'on peut disputer sur la religion, la morale et la politique est soumise au jugement.

Un Monarque régnait dans une partie de l'Afrique située sous la zone torride, après avoir longtemps gouverné avec toute la justice et la sagesse imaginable, il quitta ses sujets pour voyager dans un climat au nord de ce pays. Quelque temps après son départ il parut un homme

---

<sup>1</sup> <sup>a</sup> Nancy : poltronnerie.

dans ses états qui dit avoir passé un hiver avec leur Roi et qui montra des lettres signées de la main du Prince qui l'établissaient régent de son royaume pendant son absence. Entre tous les ordres qu'il disait en avoir reçu, il ordonna sous peine de mort de croire que l'eau des rivières s'endurcissait par le froid au point de permettre aux hommes et aux chevaux de se promener sur leur surface. Ce point répugnait trop à leur<sup>2b</sup> sens; il leur fut impossible de concevoir qu'un élément aussi fluide, pût par le froid devenir un corps aussi solide. Quoique le prétendu gouverneur séduisît les uns par intérêts, les autres par crainte, néanmoins les plus sages d'entre eux après avoir bien consulté déclarèrent qu'il était un imposteur et le chassèrent, non seulement pour leur propre sûreté, mais encore pour défendre l'honneur de leur Roi. N'était-ce pas accuser le Roy d'une grande folie et d'une grande injustice que de croire qu'il n'avait pas connu que ces peuples manquaient de la faculté de concevoir l'eau solide, et si ce Roy pouvait leur procurer cette faculté et qu'il ne l'ait pas fait, c'est encore un plus grand crime.

C'est une cruauté à un Prince d'altérer les lois de son pays pour punir sévèrement ceux qui ne croient pas ce qu'il est impossible de croire.

Il n'y a que la méchanceté et le désordre qui puissent être les motifs d'une telle ordonnance. Ceux qui disent qu'ils croient sont coupables d'hypocrisie et de mensonge. Eh, peut-il être une excuse suffisante pour traiter ses sujets avec autant de barbarie ? Ceux qui ont le courage de résister tombent dans la révolte; donc un Prince n'en peut tirer d'autres avantages que celui de perdre l'estime et le respect qui lui sont dûs pour n'être plus regardé que comme un monstre ou comme un fou.

Tout homme raisonnable ne peut s'empêcher de critiquer un tel cas, mais on se sert de périphrases et de sophismes pour prouver que par les lois du pays on a le pouvoir d'imposer ce qui plaît, et de punir ceux qui n'obéissent pas. Cela veut dire en d'autres termes qu'il est au pouvoir du Prince d'être juste et clément, ou bien injuste et barbare et qu'il a choisi ce dernier.

On ne peut défendre cette folie qu'en disant vous ne pouvez, ni ne devez disputer sur cette matière.

De là naissent la confusion et l'illusion que l'on baptise de noms vénérables, l'autorité est mise à la place de la raison et la raison n'examine plus par la crainte du danger. C'est par là qu'on usurpe une domination tyrannique sur l'esprit des hommes, et quand ils sont une fois aveuglés, ils deviennent des esclaves abandonnés à l'imposteur.

Quiconque prétend donc avoir une commission d'un Prince incontestablement reconnu pour sage et pour juste, qui néanmoins affirme qu'il a droit d'ordonner des choses folles et injustes et qui emploie la force pour être obéi, doit être rejeté comme un imposteur imposant au peuple et faisant tort à la vertu du Prince.

Imposer dans le premier cas ce n'est pas de prétendre que nous ne connaissons pas les corps âpres et noirs, mais c'est d'ordonner de croire que lui les connaît nous [=doux] et blancs sans pouvoir appeler de sa parole. Imposer dans le second cas, c'est vous obliger à vous soumettre à son autorité sans faire d'usage de votre raison.

C'est donc une vérité universelle et que l'on ne peut disputer, que la raison humaine est un juge compétent de la sagesse et de la folie, de la justice et de l'injustice, du bien et du mal etc.

---

<sup>2</sup> <sup>b</sup> Nancy : leurs.

## Chapitre Second

Dix mille personnes peuvent prétendre également à une autorité sacrée et à des systèmes réguliers de dogmes et de mœurs. Si chacun de ces systèmes n'est examiné que par eux-mêmes et selon leurs propres règles, il sera trouvé très bon, quoiqu'ils soient opposés l'un à l'autre et qu'ils répugnent au sens commun.

Il n'y a point d'autorité qui ne trouve son opposition et sa condamnation dans une autre autorité. De là il s'ensuit qu'il n'y a personne au monde qui ne puisse supposer que les hommes en général ont été trompés et le seront toujours par quelque fausse autorité.

Les autorités les plus vraies sont exposées à des altérations, et à des additions et quand-même elles n'auraient point été altérées, elles sont exposées à la censure maligne de ceux qui les soupçonnent d'altération quoiqu'à tort.

On ne peut acquiescer à aucune autorité sans avoir auparavant examiné ce qu'elle a de bon ou de mauvais. Il n'est guère possible de juger d'une autorité par la comparaison d'une autre autorité.

Un Mahométan ne peut pas plus démontrer l'Alcoran par la Bible qu'un Chrétien démontrer la Bible par l'Alcoran avant que l'un et l'autre puissent s'écouter patiemment. Il faut que l'un commence par faire sentir dans le livre qu'il attaque quelque chose de contraire à la raison et qu'il prouve dans celui qu'il soutient quelque chose de conforme à la raison.

Si toutes les autorités ne sont pas soumises au jugement de la raison, toutes les autorités dans le monde sont également bonnes pour ceux qui y défèrent et ces personnes se trouvent obligées et avec raison de les défendre.

On tire de là une conclusion aussi absurde et aussi ridicule qu'il est difficile de l'exprimer en termes intelligibles, C'est que chaque homme doit donner raison à son antagoniste par rapport à la dispute, quoiqu'en même temps il croie qu'il mérite le plus grand châtement par rapport au dogme. Le moyen d'éviter ces absurdités, c'est de découvrir, de soutenir la vérité et d'adhérer à la raison, non seulement comme juge compétent et infailible, mais encore comme un témoin auquel toutes les autorités doivent être soumises avant que l'on en puisse connaître le vrai ou le faux.

Le jugement de l'homme est une faculté involontaire dépendante des objets et déterminée sans le consentement de la volonté : comme un miroir rend une véritable image des choses qu'on lui présente, de même le jugement détermine si les choses sont plus ou moins douteuses, vraies ou fausses, selon la certitude ou l'incertitude, la clarté ou l'obscurité des matières qu'on lui présente.

Un homme peut se déterminer à une action sans qu'il y ait dans l'objet qui le détermine une certitude convenable à l'action qu'il entreprend. Pour lors ce n'est plus en lui un effet de la différence du jugement, mais un acte de la volonté : il a plus de courage qu'un autre et s'expose au plus grand hasard. Dans ce cas on lui peut appliquer cette critique convenable quoique commune qui dit que quiconque sans consulter son jugement s'expose à un grand hasard, à tout l'emportement de la folie.

Il n'y a point d'homme qui puisse décider de la couleur d'un objet sans le voir dans la distance nécessaire à la distinction des couleurs. Si donc l'homme n'a pas une certitude suffisante ou quelques faits qui puissent le convaincre, il n'y ni pouvoir ni autorité qui puisse déterminer son jugement à décider si les choses sont bonnes ou mauvaises.

Toutes les autorités et tous les moyens employés pour nous faire croire sont inutiles; si l'objet qu'on nous présente est clair par lui-même, le vrai jugement est équitable<sup>3c</sup> .

---

<sup>3</sup> <sup>c</sup> Nancy : inévitable.

### Chapitre 3.

Si l'on examine la disposition de l'univers, de quelque côté que l'on se tourne l'on voit une infinie variété de choses disposées dans un ordre très régulier, une justice convenable et distributive dans la production et composition de chaque chose en elle-même, et dans sa disposition par rapport au tout.

Il est impossible de ne pas concevoir quelque pouvoir, quelque force ou quelque cause sage, juste et régulière, en voyant certains effets remplis de sagesse, de régularité et de justice. Le rapport de ces productions les unes aux autres fait une unité dans le tout et démontre qu'il n'y a pas différentes causes mais une cause générale de tout l'univers. Nous donnons à cette cause la faculté de comparer qui nous est propre, et de là nous concluons qu'elle est quelque chose de comparable à notre esprit.

Ensuite réfléchissant sur ses ouvrages, nous tâchons de pousser nos découvertes sur la nature de cette cause; nous nous la peignons tout aussi parfaite et aussi sage que nous le pouvons imaginer. Enfin la trouvant infiniment sage, infiniment puissante, nous sommes obligés d'avouer qu'elle est incompréhensible, et que la raison de l'homme quoique du même genre et servant à la connaître n'a pas plus de rapport avec elle qu'un point à tout l'univers.

Nous donnons généralement le nom de Dieu à ce grand Etre ou auteur de toutes les choses.

Se laisser aller à l'imagination qu'un tel être (comme on voudra le nommer) n'existe pas, c'est introduire dans l'esprit une confusion qui ne produit que des absurdités, cette imagination ne plaît point, ne satisfait point, est inutile aux connaissances, nullement à souhaiter et ne peut subsister dans l'esprit humain à moins que quelque artifice n'en ait banni la raison naturelle.

Tout nous représente la providence dans la nature soit par les découvertes de la physique, soit par la pratique de la philosophie naturelle, soit enfin par les autres connaissances que le hasard même nous fournit. Cette providence de la nature ne consiste que dans des inventions, et des actions remplies de sagesse, de justice et de perfection; c'est dire que la nature est un inventeur et un agent qui a de la justice et de la sagesse. Nous ne pouvons concevoir ces qualités réunies dans un être qu'en formant en nous-mêmes l'idée d'un esprit.

Quiconque parle ainsi de la nature n'est pas un athée, mais il a une vraie notion de Dieu, et ce n'est que par caprice ou prévention que les hommes docteurs donnent à la même chose des noms différents.

## Chapitre 4.

En considérant les ouvrages de l'auteur de la nature, nous trouvons que les planètes sont des corps aussi vastes que le globe terrestre que nous habitons; et voyant même qu'elles sont éclairées par le même soleil qui nous éclaire, nous sommes convaincus que tous ces corps ont la même origine. A cette réflexion nous ajoutons l'expérience qui nous apprend que chaque espace de la terre est rempli de plusieurs animaux, et que chaque chose a non seulement un usage, mais qu'elle est capable encore d'en avoir plusieurs autres. L'eau, par exemple, n'est pas seulement utile aux productions de la terre, et d'un grand usage à l'homme et aux animaux de l'air et de la terre, elle se trouve encore remplie de poissons et d'animaux qui l'habitent, et s'y multiplient.

Nous concluons de là qu'il est probable que les étoiles sont habitées. N'est-ce pas en effet une grande absurdité de penser le contraire? Comment peut-on réfléchir sur la sagesse et la perfection de l'auteur de la nature, et imaginer qu'il n'ait produit ces corps prodigieux que pour éclairer l'homme ? Mais il nous est impossible de connaître quelle est l'espèce de leurs habitants, quelles sont leurs formes et leurs facultés.

Méditant sur un être sage, bon et puissant à l'infini, nous commençons naturellement par sentir du respect et nous sommes entraînés à lui rendre les honneurs et les devoirs conséquents de l'idée que nous en avons, et cette idée nous conduit enfin jusques à l'adoration.

Occupés de ces contemplations, un homme nous vient dire que nos notions<sup>4d</sup> sont justes, qu'elles nous conduisent à exalter comme il convient le pouvoir de Dieu, que c'est ainsi que nous le devons adorer; mais que Dieu lui a révélé et ordonné de nous dire que nous devons aller plus loin dans nos idées, et que nous devons croire que les planètes sont remplies d'hommes précisément et de la même manière que notre terre. Nous lui demandons la démonstration de cette proposition, et si Dieu lui a donné les moyens de nous en convaincre; mais au lieu de nous donner une démonstration par les faits, il dit seulement : vous le devez croire sans preuve, et si vous ne le croyez pas, le même pouvoir qui vous a produits avec toute la nature, vous punira de la manière la plus terrible; vous savez bien qu'il a le pouvoir de le faire.

Il passe de là à nous prouver autant qu'il le peut la vérité de sa prétendue révélation, mais il ne donne aucuns faits qui la démontrent.

Or tout ce qu'il ajoute de la part de Dieu de commandements et d'ordres est directement opposé à l'idée de la justice et de la sagesse par lesquelles nous avons découvert d'abord l'existence divine.

Plus il donne d'évidence à sa prétendue autorité, plus il confond ce qu'il prétend enseigner, c'est-à-dire qu'en élevant Dieu il détruit tout le fondement sur lequel nous avons bâti l'existence de Dieu.<sup>5e</sup>

La seule notion<sup>6f</sup> que nous ayons de Dieu, c'est de lui reconnaître un esprit raisonnable tel que le nôtre, mais nous lui admettons à la plus grande perfection.

Si l'on trouve de la folie, des bagatelles, de l'injustice<sup>7g</sup> et de la cruauté, où la raison est

---

<sup>4</sup> d Nancy : idées.

<sup>5</sup> e La suite du texte de Nancy est écrite d'une autre main.

<sup>6</sup> f Nancy : idée.

<sup>7</sup> g Nancy : imperfection.

dans sa plus grande perfection, nous pouvons assurer qu'une cause inférieure à Dieu [ne] peut prétendre à faire ou à connaître mieux.

En détruisant la notion naturelle que nous avons de la justice et de la sagesse, on fait tomber l'esprit de l'homme dans une destruction totale et l'on ne lui laisse d'autres règles certaines pour la conduite de sa vie et de ses actions<sup>h</sup> que celle d'imaginer que le bien peut être un mal, et que le mal peut être un bien.

Car nous n'avons rien en nous qui nous punisse de faire le mal ou qui nous approuve lorsque nous faisons le bien, c'est ce que l'on appelle communément conscience <sup>8\*</sup>. Nous n'avons pas non plus en nous rien qui empêche la raison ou lumière naturelle de faire tous les jours de nouvelles découvertes sur la sagesse et la justice de Dieu.

Mais laissons ces questions aux curieux et à ceux qui prétendent tirer immédiatement d'eux-mêmes une plus grande connaissance de la Divinité. Il est certain que ces prétendues découvertes accusant Dieu de folie, d'injustice et de cruauté, produisent une confusion dans l'esprit qui ne conduit qu'à des absurdités.

Plus le crédit d'une personne est grand, et plus la vérité de la révélation est probable, moins ce qu'il prétend prouver doit avoir de crédit, par la raison que plus la révélation approche de la vérité moins nous avons d'opinion de la sagesse et de la bonté de Dieu, d'où il s'ensuit inévitablement que nous l'estimons moins.

Ainsi tout le système est détruit, tant du côté du pouvoir et de la perfection de Dieu que du côté de sa sagesse et de sa justice. Car si nous n'avons aucune certitude d'un être sage et juste, il ne peut pas être capable de faire ce que nous avons imaginé; c'est-à-dire en d'autres mots qu'un être sage, puissant, parfait et juste n'existe point ou bien en termes encore plus simples<sup>9i</sup> qu'il n'y a point de Dieu.

C'est par là que, faute de courage et de détermination à exercer la raison, le genre humain est abandonné par les pièges qu'on lui tend à l'athéisme, au scepticisme, à l'esclavage, et à la stupide bigoterie.

---

<sup>9</sup> i Nancy : plus simplement.

## Chapitre 5.

Lors donc que l'on nous offre une religion révélée, nous devons employer notre raison pour l'examiner, demeurant fermes et inébranlables à la proposition qui suit : que la raison générale du genre humain, soit qu'on l'appelle lumière de nature ou bien conscience, est un juge compétent de ce qui est juste et sage, bon et mauvais, et qu'il est impie et blasphématoire d'affirmer que Dieu soit fou ou injuste.

Dans l'établissement<sup>10j</sup> d'une religion révélée on n'enseigne point d'autres choses que ce qui conduit à se soumettre aux volontés<sup>11k</sup> et aux commandements de Dieu, qu'à corriger les<sup>12l</sup> passions, qu'à rectifier l'esprit, qu'à s'humilier et devenir patient, qu'à se résigner entièrement à la providence, qu'à mépriser les honneurs et les grandeurs du monde, qu'à s'appliquer<sup>13m</sup> uniquement du bonheur de l'état à venir, enfin qu'à craindre des peines éternelles pour les prévaricateurs.

Tous ces préceptes n'étant point contraires au bonheur du genre humain, on se laisse aisément aller à les suivre, et l'on se laisse conduire par les personnes saintes et vénérables qui les enseignent et qui prétendent ne rien apprendre qui vienne de leur propre fond mais d'une autorité révélée. Cette autorité révélée devenue suffisamment évidente soumet à la fin tout à elle-même, et les peuples et ceux qui les enseignent.

Pour entretenir la dévotion, la piété et pour la facilité de l'instruction il est nécessaire de former de petites sociétés et d'en donner le soin à des conducteurs. Ces conducteurs comme interprètes de la révélation établissent par degrés une soumission absolue à leur décision, se servant, pour y parvenir, de la volonté qu'ont les peuples de se laisser gouverner pour s'entretenir dans la régularité de la religion. Par le crédit qu'ils ont sur le peuple il leur est aisé, soit par artifice soit par intérêt, de rendre eux-mêmes leur doctrine nécessaire, soit en effet soit en apparence, aux Princes ou aux puissances législatives. Ils gagnent par ce moyen des honneurs, des prérogatives et des dignités, et négligeant de jour en jour l'exercice des règles<sup>14n</sup> de morale qu'ils ont prescrit[es], ils vivent avec délices et jouissent avec excès des plaisirs.

Mais quelques altérations qu'ils introduisent, elles sont toujours dépendantes des règles ou tirées des meilleures interprétations, ne se départant jamais de leur première exposition qui dit que ceux qui n'obéissent pas en tout<sup>15o</sup> à la règle doivent souffrir pendant une éternité les peines les plus horribles que puisse concevoir l'esprit humain<sup>16p</sup> .

L'homme qui voit un aussi grand intérêt fondé sur cette autorité se croit obligé d'approfondir ce dont il est instruit et trouve que les interprètes ou directeurs ont mal fait plusieurs choses et qu'ils s'écartent de la règle. Cependant, toujours soumis à la révélation, ils concluent nécessairement qu'ils doivent agir selon<sup>17q</sup> la règle prescrite ou qu'ils sont exposés aux dangers de la Damnation, et ces directeurs et ces interprètes se laissant emporter par les vues contraires aux lumières naturelles, ceux qui réfléchissent se confirment eux-mêmes dans le bon chemin et sont persuadés que les autres en sont éloignés.

---

<sup>10</sup> j Nancy : les commencements.

<sup>11</sup> k Nancy : à la volonté.

<sup>12</sup> l Nancy : ses.

<sup>13</sup> m Nancy : s'occuper.

<sup>14</sup> n Nancy : de jour en jour les règles.

<sup>15</sup> o Nancy : pas à la règle.

<sup>16</sup> p Nancy : les plus horribles que l'esprit humain puisse imaginer.

<sup>17</sup> q Nancy : doivent suivre la règle.



## Chapitre 6.

Si dans la Religion révélée il se trouve des mots obscurs et dérivés de langues étrangères, des allégories annexées à un peuple, et des phrases embarrassées par les doutes de la construction, les interprètes pour éclaircir les mots, les allégories et les phrases douteuses affirment des choses contraires les unes aux autres selon leurs passions et selon leurs préjugés<sup>18r</sup>.

C'est ce qui fait que ceux qui se trouvent avoir le plus de conscience, et qui ont résolu de n'être point trompés dans l'affaire de leur salut se séparent de ces interprètes, et de là naissent incontestablement une multitude d'opinions et de séparations. La Raison pourrait être dans ce cas de quelque secours, mais différant entre eux ils conviennent en général que, la règle émanant immédiatement de la révélation divine, quiconque la soumet à la raison mérite d'être puni éternellement.

Ceux qui ont des opinions contraires se damnent réciproquement les uns les autres et comme chacun pense que l'autre a mérité d'être condamné par la main de Dieu, il leur est aisé de se persuader qu'ils méritent d'être châtiés par la main des hommes. C'est donc une conséquence nécessaire que de haïr ce que Dieu hait.

Etant persuadés de servir Dieu, la religion, et de mériter leur félicité éternelle, les hommes pensent nécessairement<sup>19s</sup> que plus ils font d'injustices aux ennemis de leur Religion, et que plus ils souffrent en défendant la leur, plus ils méritent que Dieu les récompense.

Cette idée a introduit dans le monde la haine la plus barbare, l'inimitié et le mépris que l'on a les uns pour les autres.

Ceux qui ont poussé le plus loin cette haine de religion sont ceux qui ont été plus religieux et plus parfaits selon leur règle prétendue.

Il s'est aussi trouvé des hommes méchants qui ont su profiter de la disposition bigote du genre humain, et qui ont exposé les hommes à plus d'erreurs encore qu'ils n'en étaient imbus, sous le prétexte de les réformer, ils ont enchéri sur les artifices des premiers pour tromper les plus ignorants.

Il faut condamner jusqu'à l'apparence plausible de l'inspiration, et toutes les tromperies qui sous le nom de miracles peuvent suborner la raison.

Le mal le plus à craindre dans le monde et qui entraîne tous les maux avec lui, c'est lorsqu'un tyran imposteur forme la discipline d'un état, car c'est alors que les hommes sont aisément engagés à ce qui seul convient à ses principes et qu'il peut imposer des lois et donner des bornes à la pensée de ses sujets; et si ces lois ne sont pas suffisantes, la société par la suite condamne à des peines ceux qui parlent ou qui disputent sur différentes choses utiles en philosophie par la seule raison que par la dispute on peut découvrir la source des doctrines enseignées et la source des peines purement tyranniques.

Cette erreur et cet esclavage naissent naturellement de toute religion qui défend à la raison d'examiner son autorité.

Car quoique ces religions aient pour source une véritable piété et une véritable

---

<sup>18</sup> r Nancy : selon leur passion et selon leur préjugé.

<sup>19</sup> s Nancy : mot omis.

dévotion, et que ces différentes divisions aient pour principe un désir de réformer les erreurs des autres, et la crainte de la damnation, cependant elles dégénèrent et leurs directeurs usurpent un pouvoir despotique.

## Chapitre 7.

Si l'on formait aujourd'hui un système de Religion applaudi généralement par tout le genre humain, ou qu'un système fût envoyé aux hommes par une révélation divine qui ne pût être disputée, qu'à cette révélation on ne pût faire aucune objection, et que tout en elle fût d'accord avec la raison, hors en ce point qui condamnerait à des peines éternelles tous ceux qui s'en éloigneraient ou ceux qui voudraient en raisonner, il serait impossible qu'il n'arrivât des changements dans une telle Religion.

Car à la succession du temps certains mots deviendraient anciens et obscurs. Certains hommes par caprice ou par intérêt donneraient des interprétations différentes, les copies des livres seraient sujettes à des erreurs, à des additions ou bien à des soupçons de tous les accidents.

La confusion ne viendrait pas de la vérité ou<sup>20t</sup> de la fausseté de la révélation, mais elle naîtrait de la grande difficulté qui se trouve à<sup>21u</sup> croire infaillible une chose exposée à des erreurs et sur laquelle la raison n'aurait aucun droit.

C'est par cet artifice secret que ceux qui enseignent la religion se mettent au-dessus de toutes questions et s'attribuent le pouvoir absolu.

En conséquence de cela, le genre humain abandonné à l'ignorance et à la barbarie éprouve des malheurs, des guerres, des séditions et des révoltes, et c'est ce qui fait encore que, suivant le caprice de ces gouverneurs, l'on fait tort aux lois civiles et que l'on élève, que l'on forme ou que l'on détruit les gouvernements.

Le plus grand malheur du genre humain, c'est celui d'être soumis à l'autorité de gens dont la volonté et la conduite ne sont pas soumis[es] à l'inspection de la raison, auxquels on accorde que tout leur pouvoir ne procède que de Dieu et de la religion, que toutes les lois qu'ils font ou la politique qu'ils emploient n'ont d'autres fondements que l'autorité divine et que tous ceux qui s'opposent à leurs dogmes méritent la damnation éternelle et sont indignes d'être écoutés.

---

<sup>20</sup> t Nancy : ne viendrait pas de la fausseté.

<sup>21</sup> u Nancy : difficulté de croire.